

Délibération n° 2017-3 du 11 janvier 2017 portant désignation de représentants auprès de la Mission emploi Lys-Tourcoing

L'an deux-mille-dix-sept, le onze janvier, à dix-huit heures trente, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Comines, salons d'honneur, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 5 janvier 2017.

Nombre de membres en exercice : 14.

Présents votants (12) :

- Annie Bosquart, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Alain Detournay, Président, 1^{er} délégué de Comines ;
- Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1^{er} délégué de Deûlémont ;
- Anne-Sophie Facon-Allayes, suppléante d'Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Yves Lefebvre, 1^{er} délégué de Linselles ;
- Paul Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Bernard Parez, suppléant d'Yvon Pétronin, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Jean-Jacques Veroone, 2^e délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} Vice-président, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés donnant pouvoir (1) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque (à M^{me} Bosquart).

Absents excusés (2) :

- Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Yvon Pétronin, 1^{er} délégué de Warneton.

Présents non-votants (5) :

- Franck Undi, suppléant d'Annie Bosquart, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Martine Hoflack, suppléante d'Alain Detournay, 1^{er} délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Lydie Vivier-Verpoort, suppléante de Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud.

Délibération n° 2017-3 du 11 janvier 2017 portant désignation de représentants auprès de la Mission emploi Lys-Tourcoing

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Euralys, notamment leur article 2 ;

Vu les statuts de la Mission emploi Lys-Tourcoing, notamment leurs articles 10, 11 et 18 ;

Considérant qu'Euralys a pour compétence la définition et la mise en œuvre d'une politique territoriale d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle et de formation, notamment à travers les dispositifs territoriaux tels que maison de l'emploi, plan local pour l'insertion (PLIE) et mission locale ; qu'à ce titre, Euralys est membre de l'association « Mission emploi Lys-Tourcoing » en lieu et place des communes de Bousbecque, Comines, Deûlémont, Linselles, Warneton et Wervicq-Sud ;

Considérant qu'Euralys dispose de 12 voix dans les instances de la Mission emploi, à raison de deux par commune ; qu'à la suite du décès de Monsieur Jacques Rémory survenu le 15 septembre 2016, il y a lieu de désigner les deux représentants d'Euralys au sein de ces instances issus de Linselles ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article unique. — Les deux représentants d'Euralys issus de Linselles appelés à siéger à l'assemblée générale, au conseil d'administration et au bureau de l'association « Mission emploi Lys-Tourcoing » sont :

- Paul Lefebvre, adjoint au maire de Linselles ;
- Bernard Vincent, conseiller municipal délégué de Linselles.

Transmis en préfecture le 24 JAN. 2017

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY